



Contacts :  
07 86 51 74 99 (Annie Richard)  
06 45 15 09 89 (François Levent)

Madame la Préfète de la Loire-Atlantique  
Préfète de la Région Pays de la Loire  
6 quai Ceineray BP 33515  
44035 NANTES Cedex 1

Nantes, le 12 mars 2018

Objet : Mise en œuvre de l'instruction du Gouvernement en date du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles.

Madame la Préfète,

En France, environ 15 000 ressortissants européens vivent en situation de grande précarité, dans quelque 570 bidonvilles ou squats. On en compte plus de 1 700 en Loire-Atlantique, essentiellement sur l'agglomération nantaise. Ces personnes souhaitent s'installer durablement sur le territoire et aspirent à s'y intégrer.

Les expulsions forcées ou les déplacements de bidonvilles sous pression de la police, dont nous sommes régulièrement témoins, constituent des sources de stress pour les populations concernées et mettent à mal les parcours de santé, la scolarisation des enfants, les recherches d'emploi et toutes les relations sociales.

L'instruction du Gouvernement citée en objet vise au contraire à permettre une véritable politique d'inclusion des populations concernées avec l'objectif de réduire durablement les bidonvilles dans les cinq années à venir. Sa parution coïncide avec la mise en place sur le territoire métropolitain nantais d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale.

C'est pourquoi le Collectif Romeurope de l'agglomération nantaise, dont les membres accompagnent régulièrement les populations vivant dans les bidonvilles, souhaite vous rencontrer pour évoquer les modalités de mise en œuvre de cette instruction du 25 janvier 2018.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, nos salutations respectueuses.

Pour le collectif Romeurope,

- François Levent

Copie :

- Mme Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole
- Mme Marie Hélène Nédelec, vice-présidente de Nantes Métropole. Coopération décentralisée - Population migrante - Hébergement spécifique
- Monsieur Alain Brossais, sous-préfet chargé de mission, correspondant DIHAL
- Monsieur Philippe Grosvalet, président du conseil départemental de Loire-Atlantique

---

*Le Collectif Romeurope de l'agglomération nantaise est composé*

- d'associations de défense des Droits de l'Homme : LDH, MRAP, GASPROM-ASTI
- d'associations humanitaires : Médecins du Monde, CIMADE, CCFD-Terre Solidaire
- d'associations d'éducation populaire : Ligue de l'Enseignement-FAL 44, CEMEA
- d'associations de solidarité locale : Soleil rom Ste-Luce, Romsis Indre, Sol'Rom St-Herblain, Ame Sam Rezé, Solidaroms Vigneux, Treillières Solidaire, Avec Carquefou, Action Solidaire Orvault, Droujba Clisson, Solidaroms-Bouguenais, Association Solidaire Roms Nantes Est, Citoyens Solidaires Montaigu, Solidarité Nantes centre, Cell'Accueil, ADIS Sautron, Fraternité couëronnaise, Roata Nantes.
- ainsi que de citoyens.

*Il est indépendant de tout parti politique et non confessionnel.*